



PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT

Communauté rurale de AOURE

Arrondissement de Orkadiéré

Département de Kanél



**Dans le cadre du Programme National
d'Infrastructures Rurales (PNIR)**

Etude réalisée par la FRAO
Sicap Amitié III, villa 4318
CP 13 Dakar-Fann Dakar

janvier 04

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
PREAMBULE.....	5
INTRODUCTION.....	6
I - PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE Aouré	6
1.1 - Situation administrative et géographique de la CR :.....	6
1.2 - Historique de la formation de l'espace communautaire :.....	6
1.3 - Milieu physique.....	7
1.3.1 - Le climat.....	7
1.3.2 Les types de sols	9
1.3.3 La végétation	9
1.3.4 Le relief	9
1.3.5 Hydrographie et Hydrogéologie	9
1.4 - Zonage de la CR.....	10
1.5 - le milieu humain.....	10
1.5.1 Historique du peuplement de la CR.....	11
1.5.2 Evolution de la population	11
1.5.3 Structure démographique	12
1.5.4 Répartition spatiale de la population.....	12
II – LES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	14
2.1 - Le Secteur primaire.....	14
2.1.1 L'agriculture	14
2.1.2 L'élevage.....	16
2.1.3 La pêche	18
2.1.4 La foresterie.....	19
2.2 - Le secteur secondaire.....	20
3.2.1 L'industrie	20
3.2.2 L'artisanat	20
2.3 - Le Secteur tertiaire.....	20
2.3.1 La Santé	20
2.3.2 L'Education.....	21
2.3.3 Le transport	23
2.3.4 Le commerce.....	24
2.3.5 Le tourisme	25
2.3.6 Les télécommunications.....	25

2.3.7	L'électricité.....	25
2.3.8	– Les ressources en eaux	25
III	– LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL	33
3.1	- Le conseil rural :	33
3.1.1	- le fonctionnement du conseil rural :	33
3.1.2	- Les ressources du conseil rural :	33
3.2	- Les organisations communautaires de base (OCB)	34
3.2.1	- Les OCB féminines.....	34
3.2.2	- Les OCB composés d'hommes.....	35
3.2.3	- Les OCB Mixtes	35
3.3	- La situation du Conseil Rural et Les OCB	35
3.4	- Services déconcentrées de l'Etat :	39
3.5	- Les ONG.....	39
3.5.1	- les ONG d'appuis aux programmes de développement.....	39
3.5.2	- les autres ONG.....	39
IV	– AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT	41
V	- PROGRAMME D'ACTION ET D'INVESTISSEMENT	49
5.1	- Conditions de mise en œuvre.....	49
5.2	- Horizon temporel	50
5.3	- Programme d'actions et d'investissement.....	50
ANNEXES	51

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADOS	:	Association pour le Développement de Ourosogui
ASC	:	Association Sportive et Culturelle
AVD	:	Association Villageoise de Développement
APE	:	Association des Parents d'Elèves
CERP	:	Centre d'Exploitation Rural Polyvalent
CNCAS	:	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CAPEC	:	Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit
CCG	:	Conseil de Concertation et de Gestion
CR	:	Conseil Rural
CRIC	:	ONG italienne
CSD	:	Club de Solidarité et de Développement
CGF	:	Comité de Gestion de Forage
FAFD	:	Fédération des Associations du Fouta pour le Développement
FRAO	:	Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest
TOSTAN	:	ONG Spécialisée en Alphabétisation
GIE	:	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	:	Groupement de Promotion Féminine
IEC	:	Information , Education Communication
OCB	:	Organisation Communautaire de Base
OPP	:	Opérateur Privé Partenaire
PAPA	:	Programme d'Appui à l'Alphabétisation
PRODAM	:	Projet de Développement et d'Aménagement de Matam
PIV	:	Périmètre Irrigué Villageois
PIP	:	Programme Intégré de Podor
PNIR	:	Programme National d'Infrastructures Rurales
PSAOP	:	Programme Services Agricoles et Organisation de Producteurs
PLC	:	Plan Local de Communication
PLF	:	Plan Local de Formation
SAED	:	Société Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta

PREAMBULE

Nous, populations de la communauté rurale de Aouré, inscrivant résolument nos actions dans la décentralisation dont le principe est la prise en main de notre projet de développement aux petites unités et limiter l'intervention de grands dans les domaines qui dépassent les limites inférieures, avons décidé, à travers nos différentes institutions respectives (conseil rural, OCB, CCG...), d'élaborer ce présent document qui est notre Plan Local de Développement socio économique à moyen et long terme.

Le présent plan est le fruit d'un cheminement de six mois avec nos concitoyens à travers un processus participatif et dont les principales étapes ont été les suivantes :

- Une analyse diagnostic participative de la communauté rurale en terme d'infrastructures socio économiques existante, leur fonctionnalité et leur mode de gestion.
- Une analyse diagnostic institutionnelle des OCB en vue de déceler leurs différentes forces et faiblesses
- Une analyse diagnostic des forces et faiblesses des différents secteurs économiques.
- La mise en place d'une instance de concertation (CCG) représentant l'ensemble des acteurs de développement de la communauté rurale
- La tenue d'atelier de planification avec les populations dans les trois zones de la communauté rurale de Aouré
- La tenue d'un atelier communautaire à l'échelle de la communauté rurale pour une synthèse et validation des résultats des différents ateliers de planification.
- La validation de ces résultats auprès des différentes structures techniques partenaires de la communauté rurale (CERP, SAED, PRODAM, services techniques, projets et ONG...)
- La mise en forme du document en étroite collaboration avec les CCG à travers principalement son secrétaire.
- La restitution du plan local de développement par le CCG
- La délibération par le conseil rural qui a adopté le dit plan comme étant le document officiel de planification de la communauté rurale de Aouré pour les quatre prochaines années.
- L'approbation par l'autorité administrative compétente en l'occurrence le sous préfet de l'arrondissement de Aouré du présent plan.

Parallèlement et suivant les mêmes principes de participation, nous avons élaboré un PAI couvrant les quatre années correspondantes. Il met en exergue les actions à réaliser et dont le choix par les populations a été guidé par les critères suivants :

- Le caractère urgent et prioritaire des actions à mener
- L'équilibre dans la répartition spatiale des infrastructures
- La capacité de contribution de ces actions à la résolution de problèmes intéressant le plus grand nombre.
- Et enfin le respect de l'environnement.

INTRODUCTION

I - PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE Aouré

1.1 - Situation administrative et géographique de la CR :

La communauté rurale de Aouré est située dans l'arrondissement de Orkadiéré, département de Kanél, dans la nouvelle région de Matam. Elle couvre une superficie de 1694.7 km² représentant 64 % de l'arrondissement de Orkadiéré et 19 % de la superficie du département de Kanél. Elle compte une population estimée à 17382 habitants en 2001 soit une densité d'environ 11 habitants au Km². Cette population est inégalement répartie entre les différentes zones écogéographique.

Elle est limitée :

- à l'Est par la CR de Bokiladji
- à l'Ouest par la CR de Sinthiou Bamambé
- au Nord par la CR de Orkadiéré et la République Islamique de Mauritanie
- au Sud par la Région de Tambacounda (département de Bakél)

Le fleuve Sénégal borde la CR sur environ 12 km dans sa partie septentrionale.

1.2 - Historique de la formation de l'espace communautaire :

La communauté rurale de Aouré est issue de la réforme de l'administration territoriale et locale de 1972 instituée par la loi 72-02 du 1^{er} février 1972 avec laquelle la décentralisation qui ne concernait jusque là que les zones urbaines venait d'atteindre de monde rural. C'est ainsi que fut promulguée la loi 72-25 du 19 avril 1972 portant création des communautés rurales et fixant leurs ressort territorial et leurs modalités de fonctionnement.

Cette réforme qui a consisté en la partition des arrondissements en communautés rurales est entrée en vigueur dans la région du Fleuve dont dépendait la communauté rurale en 1980 (décret 80-086 du 29- 01-1980).

Ainsi l'arrondissement de Sémmé dont dépend la CR était composé des communautés rurales de Bokidiladji Orkadiéré et Sémmé.

En 1996, en faveur de l'érection de Sémmé en commune (décret 96-752 du 5 septembre 1996), Orkadiéré hérite du statut de chef-lieu d'arrondissement et Aouré se substitue à Sémmé dans le rôle de chef lieu de communauté rurale.

1.3 - Milieu physique

1.3.1 - Le climat

Il est de type sahélien à soudano-sahélienne, caractérisé par une courte saison des pluies (juin-septembre) qui est généralement déficitaire et une longue saison sèche relativement longue (Nov-Juin).

L'harmattan qui est un vent chaud et sec souffle pendant toute la saison sèche avec par moment, des tempêtes de sable. Il existe une saison froide de très courte durée qui va de décembre à janvier.

▪ **La pluviométrie**

La pluviométrie dans cette zone est déficitaire. Le tableau suivant indique les cumuls pluviométriques par an et le nombre de jours de pluie durant les dix dernières années.

Tableau N° 1 : Poste pluviométrique de Semmé

Année	Hauteur moyenne de pluie	Nombre moyen de jours de pluie
1993	415,5	19
1994	486,4	41
1995	523,3	33
1996	410,2	25
1997	373,4	31
1998	364,9	30
1999	519,9	41
2000	739,7	38
2001	407,9	26
2002	349,4	30
Moyenne décennale	459	31

Source Météo Matam août 2003

La CR est comprise entre les isohyètes 400 et 500 mm, avec des précipitations pouvant atteindre parfois 600 mm d'eau dans la partie sud.

Les quantités d'eau et le nombre de jours de pluies par an sont croissants du Nord au Sud.

La pluviométrie se caractérise par une variabilité annuelle et mensuelle. Les mois les plus pluvieux sont les mois d'août et septembre. Les premières pluies sont en général enregistrées en fin Mai ou début Juin et les dernières sont recueillies en fin septembre ou mi Octobre.

La température s'adoucit et descend parfois jusqu'à 20° c durant la période de contre saison froide.

• **Les vents**

La CR est soumise aux types de vents suivants :

- L'alizé continental appelé Harmattan : vent de direction Nord à Sud-Est, avec de l'air chaud et sec soufflant pendant la période chaude .
- La mousson : vent chaud et humide soufflant pendant la période pluvieuse.

Par ailleurs, des lignes de grains ou tempêtes de sable sont observés pendant l'hivernage accompagnée de poussière très denses.

- **les températures**

Il n'existe pas de station synoptique au niveau de la CR de Aouré; l'unique station se trouve au niveau de la station météo de Matam. Néanmoins, on distingue deux grandes périodes de régimes thermiques :

- la période de basses températures allant de juillet à janvier , avec des minima au mois de Décembre ;
- la période de hautes températures qui va de février à juin .Pendant cette période, les températures sont élevées et atteignent parfois des pointes de 48°C. La température moyenne maximale se situe entre 43 et 45° c.

La température moyenne annuelle maximale est de 37,3° C , tandis que la moyenne minimale annuelle est de 22,3° C (cf. tableau 5).

Tableau 2: Les variations des températures

Période	Température en degré Celsius		
	Maxima	Minima	Moyenne
Basses températures	18 – 23	10 – 25	14 – 24
Hautes températures	38 – 48	34 – 37	36 – 43

Source Météo Matam août 2003

- **L'insolation et la nébulosité**

L' insolation moyenne annuelle tourne autour de 2880 heures soit 7 à 8 heures d' ensoleillement par jour.

- Le mois d'Août qui reçoit en général la durée d'insolation la plus courte est le mois le plus nébuleux.
- La durée d'insolation la plus longue est observée au mois de Mars.

- **humidité relative à l'évaporation**

L'humidité relative est assez élevée en hivernage (surtout entre août et septembre). Du mois de décembre au mois de juin, elle baisse pour atteindre son niveau minimal.

Tableau 3 : Variation de l'Evaporation

Station	Moyenne décennale en mm		
	Maximale	Minimale	Moyenne
Météo de Matam	331	108	220

Source : Service Météo Matam avril 2003

1.3.2 Les types de sols

Les types de sols rencontrés au niveau de la CR sont :

- les sols Deck, sur les hollaldés et les falos (bourrelets de berges du fleuve et des marigots) très riches en humus et souvent inondés,
- les sols Deck-dior, sableux –argileux que l'on trouve sur le fondé ou sols exondés rarement inondés,
- Les sols Dior situés dans le haut diéry et qui ne sont jamais inondés par les crues du fleuve,
- Les sols inaptes aux cultures.

Sur les lits des cours d'eau et des vallées , il faut signaler des dépôts de sols Dior du fait de l'érosion hydrique et des ravinement.

1.3.3 La végétation

Pour l'essentiel la végétation se caractérise par la présence d'une savane clairsemée avec de larges bandes dénudées dominées par les épineux et les Combrétacés au niveau de la strate arborée et arbustive.

Le tapis herbacé est constitué généralement de graminées annuelles appréciée

par le bétail mais fortement agressées par les feux de brousse qui ravagent annuellement des vastes superficies.

Cependant, selon les zones écologiques, une différenciation assez nette est observée:

- Dans le Walo on note une prédominance du Gonakié, surtout dans les zones basses, et de quelques balanites.
- Dans le Diéri la présence du Venn se remarque. Il est en association avec l'Acacia Sénégal, les Acacia radiana et Albida, le Balanites egyptiana (soump) et des Combrétacées (quinqueliba).

La végétation devient de plus en plus dense au fur et à mesure qu'on avance dans le Diéry.

1.3.4 Le relief

Le relief est constitué d'une plaine peu accidentée, avec quelques formations dunaires composées de collines entre la commune de Semme et les villages de Aouré, Dialloubé et Diamouguel.

1.3.5 Hydrographie et Hydrogéologie

Le réseau hydrographique de la CR est peu dense. En effet il est essentiellement constitué du fleuve Sénégal qui borde la CR au Nord sur une distance de 12 km environ et des marigots Héli, Guémou, et Barkoly dans le Walo. On note par ailleurs la présence de plusieurs mares. Avec la mise en service des barrages de Diama et Manantali, le fleuve Sénégal est permanent sur tout son tracé dans la CR.

Dans le Ferlo, on note la présence de beaucoup de mares dont les plus importantes sont, Véro, Loughéré Boki, Windou Buldi, Windou Koli et Lordougou Mangou. Ces marigots et

ravins (ou Thiangols) charrient des quantités importantes d'eau de pluie vers le fleuve, causant des ruptures par endroit sur l'axe routier RN2 et l'inondation des habitations situées sur les lits majeurs des vallées.

Les mares et « céanes » situées dans le diéry et le Ferlo jouent un rôle très important dans l'abreuvement du bétail et les usages domestiques.

Les eaux souterraines quant à elles sont présentes dans les nappes phréatiques peu profondes et les formations profondes du Maestrichien. Les nappes sont généralement toutes localisées dans les formations hydro géologiques du Continent.

1.4 - Zonage de la CR

Le zonage réalisé par la Direction de l'expansion rurale lors de l'élaboration des PLD des communautés rurales de la région de saint Louis en 94 a été retenu après validation par les populations. Ce zonage a permis d'identifier trois zones écogéographiques distinctes à savoir:

- ***la zone walo***

Elle couvre une superficie de 104 km² au niveau de l'extrême nord-est de la CR . Communément appelée «Dandé Mayo» , elle ne compte qu'un seul village (Gourel Dara). C'est de ce coté que la CR a accès sur le fleuve Sénégal.

- ***La zone Diéry***

Elle couvre une superficie de 974 km² et compte 16 établissements humains dont 12 villages officiels, le reste est constitué de hameaux. Du fait de la proximité de la route nationale N° 2, cette zone abrite l'essentiel des infrastructures et les gros villages avec une forte concentrations humaines.

- ***la zone Ferlo***

C'est la zone sylvo-pastorale par excellence. Elle couvre une superficie de 116 km² et renferme vingt (20)villages ainsi que de nombreux hameaux.

Il faut signaler que dans cette partie , seul le village de Ndiott atteint 3 000 habitants, 15 villages ont entre 100 et 400 habitants et les autres ne dépassent guère 50 habitants.

Le Ferlo est la partie la plus enclavée de la CR avec des pistes difficilement carrossables entrecoupées par des dépressions qui l'isole pendant une bonne partie de l'année à partir de l'hivernage. Il n'y a qu'une seule véritable voie d'accès, il s'agit de la piste reliant la zone à la nationale 2 (Ndiott-Doundé-RN2). De plus c'est elle qui dessert les villages de la communauté rurale de Sinthiou Bamambé.

1.5 - le milieu humain

Les données disponibles en matière de populations sont parcellaires et massives, limitant ainsi quelque peu l'analyse. Celles utilisées proviennent de trois sources différentes : le RGPH de 88, les estimations de la DPS et les recensements administratifs. En 2003 il a été procédé à un recensement pour les besoins de distribution des vivres de soudure et de la récupération de la taxe rurale.

On note que les données issues des recensements administratifs et les estimations comportent des imperfections probablement dues à des sous ou surestimations selon qu'il s'agit de distribution de vivre ou de la récupération de la taxe rurale.

1.5.1 Historique du peuplement de la CR

L'histoire du peuplement de la CR est lié aux vagues de migration consécutives à l'éclatement de l'empire du Mali. Les premiers villages implantés dans la CR sont Ndiott et Aouré . Ce dernier qui a donné le nom à la CR suite à l'érection de Sémmé en commune , a été fondé depuis plus de 350 ans par un marabout du nom de Baïla Sow venu de Houldé. Sa création est motivée par le refus du marabout de se soumettre au régime non islamique et tyrannique du satigui. Aouré veut dire lieu de rencontre des baobabs. Les habitants qui étaient des guerriers se sont d'abord installés à Orkadiéré qu'ils quittèrent suite à un désaccord qui les opposait au «Satigui» Souleye Ndiaye.

La plupart des autres villages sont séculaires et émanent des villages plus anciens, à la suite des dissidences nées de conflits fonciers ou, simplement de migrations pour des raisons socio-économiques.

Certains villages doivent leur nom aux dispositions naturelles des sites qui les abritent ; d'autres au nom de leur fondateur (voir tableau en annexe)

1.5.2 Evolution de la population

Tableau N° 4: Evolution de la Population de 1988 à 2003

Année	Population	Densité hbts/km ²
1988*	13236	7.8
1999**	16761	10
2000**	17129	10.1
2001**	17382	10.3
2003***	28031	

Sources : * RGPH2 1988

** population estimée du Sénégal (Direction de la statistique et de la prévision)

*** Recensement administrative 2003

La communauté rurale de Aouré compte 48 établissements humains dont 8 hameaux.

Entre 1988 et 2003, la population a augmenté en valeur absolue de 17904 habitants, soit une moyenne d'environ 1193 habitants additionnels par an et un taux de 4.4 %, trop élevé par rapport à la moyenne nationale qui est de 2.7 %.

La population de la commune de Sémmé qui n'est plus prise en compte dans l'évaluation démographique de la CR a eu certainement une incidence dans l'évolution de la population.

Par ailleurs , malgré la forte émigration et l'exode rural, la CR reste une zone d'appel de populations venues des régions du centre du pays et qui s'activent dans le commerce et l'artisanat (menuiserie, maçonnerie etc ...).

1.5.3 Structure démographique

- **Répartition par sexe de la population**
 - **Répartition de la population par groupe ethnique et par religion**

La répartition par groupe ethnique laisse entrevoir la présence des Toucouleurs, Peulhs wolof, Soninké dans l'ordre d'importance numérique décroissant.

La population est à majorité musulmane, répartie entre les confréries Tidiane, Khadria, Mouride.

1.5.4 Répartition spatiale de la population

La population est inégalement répartie dans l'espace. Plus de sa moitié est concentrée sur l'axe de la Route Nationale II. Il faut signaler la dispersion et la taille réduite des établissements humains du Ferlo qui rendent difficiles les efforts d'équipements et d'implantation des infrastructures socio-économiques de base (voir tableau en annexe).

Le constat qui se dégage au regard de la répartition, est que 73 % de la population est regroupé dans 15 localités ayant chacune une taille de population supérieure ou égale à 1000 habitants (*voir tableau en annexe*). Parmi ces localités 05 soit 33% renferment presque la moitié de l'effectif de la population (15175 habitants). Les localités ayant de faibles tailles démographiques (moins de 400 habitants) représentent 45 % et renferment 4145 habitants, soit environ 11% de l'effectif total de la population.

- **Répartition ethnique**

La CR de Aouré est dominée par ordre d'importance par les toucouleurs et les peulhs. On y note la présence de quelques wolof pour des raisons économiques.

- La religion :

La religion musulmane est la seule pratiquée (100 %) avec la confrérie Tidiane dominante.

- L'émigration :

Elle est développée dans la zone, surtout chez les jeunes. Elle constitue une source financière pour les populations autochtones à travers d'importantes sommes d'argent rapatriées de l'étranger. En général, les régions d'accueil de ces émigrés sont la France et l'Afrique centrale.

- L'exode rural :

On assiste à des départs massifs des jeunes vers des centres urbains comme Dakar, Thiès et Saint-Louis pour y exercer de petits métiers tels que le commerce ou le cirage. Il est exacerbé par la sécheresse et par l'irrégularité des pluies qui influencent négativement l'agriculture principale occupation des populations.

- L'immigration :

Elle est très faible dans la zone, cependant on note la présence de quelques maliens qui s'activent dans le petit commerce.

II – LES ACTIVITES ECONOMIQUES

2.1 - Le Secteur primaire

2.1.1 L'agriculture

L'agriculture constitue la première activité dans le Walo et le Diéry. Dans le Ferlo, elle occupe la seconde place après l'élevage :

Le système d'exploitation varie suivant les zones :

- *Dans le Diéry et le Ferlo*

En raison de l'insuffisance de l'eau et de sa faible maîtrise, le système d'exploitation est dominé par la culture pluviale. Dans ces deux zones, le sorgho et le mil souna sont les principales spéculations. On y rencontre également le maïs.

Dans le Diery on pratique les cultures maraichères au niveau des jardins, sur de petites superficies détenues par les groupements de femmes.

Les spéculations cultivées sont : oseilles, gombo, diakhatou, aubergine, tomate et choux.

- *Dans le walo :*

C'est la seule zone qui offre à la CR une possibilité de culture irriguée grâce à la présence du fleuve Sénégal et la culture de décrue dans les bas fonds ou kollongal

- **Culture irriguée :**

La culture irriguée n'intéresse que deux villages , Diamouguel et Gourel au niveau des PIV. Le riz reste la principale spéculation cultivée au niveau de ces PIV (périmètres irrigués villageois) à Gourel Dara.

Village	Nbre PIV	Localisation	Nbre d'adhérant	Superficie
Diamouguel	1	Gourel Dara	67	12,20
Diamouguel	2	Gourel Dara	108	52,40
Gourel	1	Gourel Dara	53	15,0
Total	4		228	79,60

- **Les cultures de décrue :**

Elles sont pratiquées au niveau des :

- berges adossées le long du lit du fleuve Sénégal qui permettent les cultures de maïs, de patates douces et des courges.
- Koladé ou vastes bas fonds offrent pendant les décrues, la possibilité de cultiver des spéculations telles que le sorgho « Sammé » et le niébé.

L'étendue de la superficie cultivée est tributaire de la pluviométrie qui favorise la crue au niveau de ces bas fonds.

L'agriculture dans la CR de Aouré bénéficie de facteurs favorables ; en effet la CR dispose de terres non aménagées pour la culture irriguée;

La présence du fleuve Sénégal rend l'eau disponible en toute saison;

Dans le Ferlo, la production de fumure organique en quantité peut contribuer à l'amendement des terres, si le système est bien organisé ;

La richesse des terres au niveau du Diéry et du Ferlo est favorable aux cultures maraîchères et fruitières.

Malgré ces atouts, le développement de l'agriculture est handicapé par plusieurs obstacles :

- le premier obstacle auquel est confrontée l'agriculture est constitué par les aléas climatiques. En effet la pluviométrie qui détermine la culture hivernale et les surfaces des cultures de décrue est chroniquement déficitaire : les moyennes annuelles ne dépassent pas 300 mm.
- la faible recharge de la nappe phréatique, source d'eau à partir de laquelle les cultures maraîchères sont réalisées grâce aux puits et aux séanes.
- bien que la CR ait un accès sur le fleuve les superficies des PIV sont insignifiantes.
- la vétusté du matériel agricole, le sous équipement, les difficultés d'acquisition des produits phytosanitaires et l'accès aux crédits constituent des contraintes pour les agriculteurs.
- après le désengagement de l'Etat la SAED concentre de plus en plus ses efforts sur le conseil agricole, au détriment des prestations (façon culturale, fourniture d'intrants).
- l'agriculture est exclusivement vivrière ;
- l'émigration dans la CR de Aouré a une influence négative sur l'agriculture en ce sens qu'elle favorise la fuite de la main d'œuvre.

Soulignons l'absence de données statistiques sur les superficies cultivées et les rendements. Les exercices statistiques se limitent au niveau départemental.

Les problèmes et contraintes de l'agriculture

Les contraintes de l'agriculture sont :

- La baisse de rendement : elle est liée à la baisse de la pluviométrie et à la sécheresse qui ne permettent pas aux plantes de boucler leurs cycles et d'assurer leur maturité.
- L'insuffisance de la pluviométrie réduit l'étendue des superficies inondées et par conséquent des cultures de décrues.
- Difficultés d'accès à la terre : bien que les terres appartiennent au domaine national, leur affectation reste toujours assujettie au droit coutumier. Cette situation fait que les terres sont monopolisées par les quelques familles « rimbés » les nobles au détriment de la majorité.

- L'insuffisance des terres aménagées : les terres allouées à la riziculture sont insuffisantes; et pourtant la CR dispose encore de beaucoup de terres non encore exploitées.
- Insuffisance d'eau : L'eau constitue le principal frein au développement du maraîchage car les forages et les puits n'arrivent pas à couvrir les besoins en eau des hommes et des animaux, moins encore servir pour le maraîchage.
- Difficultés d'accès aux crédits
- La non maîtrise des techniques culturales
- Le sous équipement et la vétusté du matériel
- L'enclavement des zones de production.

2.1.2 L'élevage

L'élevage est l'activité principale dans le Ferlo ; alors qu'elle elle constitue une activité parallèle dans le Dieri et le Walo. IL est de type extensif avec des bovins, des ovins, des équins et des asins.

L'alimentation du bétail repose essentiellement sur le tapis herbacé et le pâturage aérien dont la quantité est fortement tributaire de la qualité de l'hivernage.

Pendant la saison des pluies les éleveurs se sédentarisent autour des mares.

Les sous produits agricoles, c'est à dire les résidus de récolte (fane, tige de mil), constituent un apport alimentaire supplémentaire pour le bétail.

Le Ferlo, zone à vocation pastorale disposant de beaucoup de pâturage constitue la zone de prédilection des transhumants qui viennent de la CR et des pays environnants ; ce qui engendre une sur utilisation des pâturages.

Année Espèces	1998	1999	2000	2001	2001
Bovins	17 706	18 253	18 818	19 400	20 000
Ovins	24 788	25 555	26 345	27 160	28 000
Caprins	6 197	6 389	6 586	6 790	7 000
Equins	885	913	941	970	1 000
Asins	1 151	1 186	1 223	1 261	1 300
Camélins	18	18	19	19	20
Volaille	13 102	13 508	13 925	14 356	14 800

Dans le Ferlo, la disponibilité de fourrage et d'eau à travers les mares fait que les éleveurs se déplacent de moins en moins pendant l'hivernage. Par contre, ils sont obligés de faire des dizaines de kilomètres tous les trois jours pour aller abreuver le bétail en saison sèche . D'ailleurs, la couverture de besoins en eau du bétail demeure le problème crucial de l'élevage dans la CR, particulièrement dans le Ferlo

La santé animale constitue également un des problèmes majeurs de l'élevage. En effet, l'insuffisance des parcs de vaccination adéquats et la non application d'une prophylaxie

systematique du bétail dans la zone expose le bétail à certaines maladies dont les principales sont :

- Maladies telluriques = pasteurelloses, botulismes charbon symptomatique
- Maladies parasitaires = parasitoses interne et externe et hémoparasitoses
- Maladies sous surveillance = peste bovine, péri pneumonie contagieuse bovine, fièvre de la vallée du rift découverte dans la région en 2002.

Il s'y ajoute l'insuffisance de postes vétérinaires qui rend difficile la mise en oeuvre des mesures de prévention et de traitement des foyers déclarés.

Le sous valorisation des produits de l'élevage: aujourd'hui encore les éleveurs font "l'élevage de contemplation" où c'est le nombre de têtes qui est important. Les aspects économiques et financiers sont mal perçus. L'élevage n'est pas suffisamment rentabilisé. On assiste parfois à la décimation de tout un troupeau par une maladie opportuniste; ce surtout pendant les périodes de soudure où les éleveurs ont des difficultés à faire face aux besoins en alimentation de leurs troupeaux.

Par ailleurs pendant l'hivernage, faute d'acheteurs, et à cause de l'enclavement et de la l'impraticabilité des pistes, le lait produit en quantité n'apporte pas de revenus substantiels aux éleveurs. Aucun système de conservation n'existe et les techniques de transformation sont archaïques.

Infrastructures vétérinaires

Zone	villages	Poste vétérinaire	Parc vaccination
Diéry	Aouré		01 non fonctionnel
	Doundé		01 bois
Salo	Sangayel		01 bois
Ferlo	Ndiott	01 fermé	01 bois
	Boki Saboudou		01bois
	Lougui Nody		01bois
	Patouki		01 bois
	Niagana		01 bois
	Thiegoulel D.D		01 fer

Les problèmes et contraintes de l'élevage

Le secteur d'élevage connaît les contraintes suivantes :

- Pénuries d'eau : le manque d'eau lié aux aléas climatiques et à la mauvaise gestion des ouvrages hydrauliques par les populations fait que la couverture de besoins en eau des animaux pose problème.
- Mauvaise couverture sanitaire des animaux : l'insuffisance des infrastructures, des médicaments, des vaccins et de personnel vétérinaires, ne permet pas d'assurer une bonne couverture de la santé animale.
- La surcharge des pâturages : pendant la saison sèche, la forêt du Ferlo fait l'objet de la convoitise de la part des transhumants qui viennent des pays

environnants, et d'ailleurs. Cette situation provoque le plus souvent la mauvaise utilisation du tapis herbacé.

- Les feux de brousse : chaque année on assiste à des feux de brousses qui viennent fréquemment de l'Est. Ils occasionnent de grandes pertes pour l'alimentation du bétail.
- L'absence de structure de commercialisation : bien que l'élevage soit une activité économique très importante dans la CR, celle-ci ne dispose d'aucun foirail; La vente de petits ruminants se fait au niveau de l'unique marché hebdomadaire de Doundé.
- Manque d'organisation des éleveurs : dans toute la CR, il n'existe aucune organisation d'éleveurs digne de ce nom.
- L'enclavement de la zone : L'enclavement et le mauvais état des pistes rend difficile l'exploitation de l'élevage surtout pendant la saison des pluies.

2.1.3 La pêche

La pêche artisanale est pratiquée à deux niveaux :

- L'accès de la CR au fleuve Sénégal dans sa partie Walo offre une possibilité de pêche fluviale généralement pratiquée par les soubalbé ou pêcheurs. Les espèces dominantes sont: les alestes, les chystys, les synodontis, les labéos et les tilapias, on y rencontre parfois des capitaines ;
- L'existence de marigots tels que thiofi , Mbir et Mbabarté permet aux mathioubé ou anciens esclaves de pêcher.

Ici ce sont les clarias qu'on rencontre le plus souvent. La pêche est essentiellement orientée vers l'auto consommation. Cependant on remarque la vente des surplus dans les marchés, surtout pendant l'hivernage quand le poisson de mer se fait rare.

L'activité connaît cependant plusieurs obstacles :

- Il faut signaler que la quantité de poisson capturée dans le fleuve dépend fortement de la régularité de l'eau contrôlée par l'OMVS à travers les barrages de Manantali et de Diama. Cela signifie que la régulation des flux d'eau ne permet pas l'alimentation des zones de frayage ce qui ne favorise pas la reproduction des poissons.
- Le manque d'organisation, la vétusté du matériel et le sous équipement constituent des problèmes pour les pêcheurs.
- L'absence de cadre réglementaire sur la pêche continentale entre les deux pays (Sénégal et Mauritanie) rend difficile l'application de la réglementation
- l'utilisation des filets à maille réduite dans les zones de reproduction influence négativement le renouvellement des stocks.
- Il n'existe aucun système de contrôle ni de répression pour ceux qui utilisent des techniques et des mailles non conformes.

Les problèmes et contraintes de la pêche :

Comme tous les autres secteurs, la pêche connaît des contraintes :

- Difficultés de reproduction des poissons : la régulation des fortes crues et la retenue des eaux par le barrage de Manantali en amont ne favorise pas la reproduction de poissons, elle influe négativement sur le volume des captures au niveau du fleuve.
- Absence d'un cadre normatif : l'utilisation de filets à maille réduite dans le fleuve et les mares conduit à la disparition de certaines espèces de poisson. L'absence d'une date déterminée pour l'ouverture de la campagne de pêche dans les marigots et les mares ne milite pas pour la rationalisation de ces sites de pêche.
- Sous équipement et vétusté du matériel
- Manque d'organisation : Ce secteur est marqué par l'inexistence d'organisations.

Toutes ces contraintes rendent difficile l'accès aux crédits pour la relance de la pêche continentale.

2.1.4 La foresterie

Il n'existe aucune forêt classée dans la CR de Aouré, pourtant pourvue d'un potentiel ligneux important.

La zone walo est dominée par les espèces sahéliennes particulièrement les Acacias nilotica, balanite, zizyphus et le Gonakier.

Cependant à cause de la sécheresse, on constate la régression des peuplements de ces espèces.

La zone du Diery abrite des espèces tels que les combrétacés, le bээр, le balanites, le gommier, le calotropis, la guera sénégalensis.

Le Ferlo abrite la principale forêt de la CR. Elle est dominée par les espèces de la forêt de savane soudanienne. On y rencontre le bээр, le Mbep, le baobab, le bicia sénégalensis.

Ces conditions associées à l'interdiction de la coupe et la chasse dans cette partie a favorisé le développement de la faune sauvage. La forêt offre des opportunités d'activités pour la CR. En effet la cueillette des fruits sauvages tels que le jujube et le sump, la vente de bois de chauffe et la fabrication des oeuvres artisanales à partir des bois procurent des revenus aux populations.

Il faut noter par ailleurs, que ces plantes alimentent la pharmacopée traditionnelle. Toute fois la forêt doit être protégée contre l'action néfaste de l'homme d'autant plus qu'avec la sécheresse on assiste à une déforestation progressive de la zone.

En matière de protection des forêts contre les feux de brousse, la CR a réalisé au cours de l'année 2002 un pare-feu de 100 km de long et de 15 m de large en collaboration avec d'autres CR. D'autres chantiers de ce genre sont en cours avec l'appui du projet bio diversité.

Les problèmes et contraintes de la foresterie

La zone forestière de la CR dans le Ferlo, connaît des contraintes :

- Les feux de brousse : chaque année on assiste à des feux de brousse venus de l'Est et qui ravagent des centaines d'hectare privant ainsi le bétail de pâturages précieux.
- Insuffisance des activités de reboisement : le reboisement n'est pas développé dans la zone, les résultats de reboisement obtenus dans le village de Aouré, Diamouguel, Walel sont faibles.
- Utilisation abusive du bois de chauffe et du charbon : le bois et le charbon constituent la principale source d'énergie dans les concessions et les écoles coraniques, ainsi que pour la cuisson et l'éclairage.

2.2 - Le secteur secondaire

3.2.1 L'industrie

La CR de Aouré ne dispose d'aucune industrie.

3.2.2 L'artisanat

Il est constitué de l'artisanat d'art pratiqué par certaines catégories sociales et l'artisanat de service exercé le plus souvent par les allochtones.

Les problèmes et contraintes de l'artisanat

Les contraintes de l'artisanat sont :

- Le manque d'organisation des artisans : dans toute la CR, il n'existe aucune association coopérative et aucun artisan n'est affilié à la chambre de métier d'où la difficulté pour les artisans locaux d'accéder aux crédits.
- Absence de promotion de l'artisanat : l'absence d'un cadre promotionnel c'est à dire un village artisanal ou un marché des produits artisanaux.

2.3 - Le Secteur tertiaire

2.3.1 La Santé

L'insuffisance des structures sanitaires, combinée à sa mauvaise répartition et le manque de personnels qualifiés ne favorisent ni la couverture sanitaire ni l'accès aux soins.

Dans toute la zone il n'existe que deux postes de santé : l'un à Aouré et l'autre à Ndiott..

La partie Diéri ne possède que 4 cases de santé dont une non fonctionnelle; Tandis que dans le Ferlo il y a trois cases non encore achevées en cours de construction.

Tableau des infrastructures sanitaires.

Zone		Poste Sante	Case santé	Mat rurale	Pharmie	IB
Dieri - Walo	Aouré	01		01	01	01
	Diamouguel		01	01		01
	Doundé		01			01
	Dialloubé		01non fonctionnel			
	Yérimalé Foulabé		01			
						01
Ferlo	Ndiott	01		01		01
	Boulbi		01non fonctionnel			
	Boki Saboudou		01non fonctionnel			
	Sendou		01non fonctionnel			
	Niagana		01nom fonctionnel			
Total		02	07	03		05

Les problèmes et contraintes de la santé

La CR est confrontée à des problèmes de santé et d'assainissement :

- Déficit de structures sanitaires et de personnel qualifié: Le déficit d'infrastructures sanitaires et l'insuffisance de personnels qualifiés ne permettent pas une bonne couverture sanitaire. Ce problème est beaucoup plus important dans le Ferlo où il n'y a qu'un seul poste de santé à Ndiott avec un Auxiliaire de Santé Communautaire.
- Insuffisance et vétusté d'équipements et de médicaments : toutes les structures sanitaires souffrent d'un manque cruel de matériels et de médicaments. Il n'existe aucune ambulance pour l'évacuation des malades et aucun dépôt de pharmacie.
- Poids de la tradition : beaucoup de patientes refusent d'être consultées par les matrones de même village qu'eux ; ce qui rend difficile le fonctionnement de beaucoup de case de santé
- Difficultés d'accès aux soins : la faiblesse de l'Initiative de Bamako et l'inexistence de dépôt de pharmacie dans la zone rend difficile l'accès aux médicaments. Car les revenus de la plupart des patients ne leur permettent pas d'accéder aux médicaments des pharmacies situées dans les centres urbains périphériques de la CR.
- Absence de système d'évacuation des eaux usées et ordures ménagères : l'emplacement des villages près des mares et des ravins pose des problèmes d'assainissement, car il n'existe aucun moyen pour évacuer les eaux qui y stagnent. De même il n'existe aucun système d'évacuation des ordures ménagères.

Cette situation expose les populations à des maladies telles que le paludisme et les maladies de la peau comme la gale.

2.3.2 L'Education

Le secteur de l'éducation se présente comme suit :

- L'enseignement primaire marqué par une insuffisance d'écoles et de classes. Toute la CR ne compte que 7 écoles et 19 classes : 4 écoles dans le Diéri et 3 dans le Ferlo (1 au niveau de Ndiott avec des abris provisoires et celles de Boki saboundou et de Sendou qui viennent d'ouvrir en 2003 avec chacune une classe de CI.
- Aucune de ces écoles ne dispose de cycle complet ; la mieux nantie est celle de Aouré avec 04 classes. Cette situation, couplée à l'insuffisance de personnel enseignant, se traduit par l'application des systèmes multigrade et double flux. Ceci engendre un taux de scolarisation et de réussite faible.

Tableau récapitulatif CR et Département :

Ecole	CI	Effect	CP	Effect	CE1	Effect	CE2	Effect	CM1	Effect	CM2	Effect	Total
	12	673	+2	436	10	310	8	249	9	257	6	182	57
	+6	748	15	603	14	552	11	417	+3	410	10	263	75
	15	1178	15	883	18	831	12	528	10	437	8	267	80
	7	456	5	201	5	217	5	90	5	165	2	79	27
	14	978	11	586	10	541	10	397	11	346	7	138	63
	7	636	8	449	8	429	8	745	6	353	6	296	43
	75	4165	66	3156	63	2880	52	2426	54	1968	39	1225	345

Données scolaires 2002/2003

Ecole	POPULATION				Effectifs scolarisation		Taux de scolarisation	Poucentage des filles
	Hommes	Femmes	Enfants	Total	Total	Filles		
Aouré	1400	1765	648	3813	323	235	49,85	72,76
Dialloubé	726	878	328	1932	140	72	42,68	51,43
Diamouguel	770	938	350	2058	177	118	50,57	66,67
Doundé	759	911	341	2011	103	55	30,21	53,40
Ndiott	378	400	160	983	149	89	93,13	59,73
Yérimalé	21	603	220	1294	132	85	60,00	64,39
					1024	654		63,87

Un enfant sur trois ne va pas à l'école et ce rapport est encore plus faible chez les groupes pauvres. Les villages où les enfants sont scolarisés sont : Doundé, Dialloubé et Aouré.

Les abandons en cours d'année sont également très nombreux (10,64 %). Le phénomène touche surtout Doundé et Yérimalé : source : AFVP/ CAURIS projet d'école

L'alphabétisation : Elle connaît une progression remarquable en ce sens qu'elle suscite un engouement chez les jeunes et les adultes. L'enseignement est assuré par le TOSTAN et la SAED qui mettent à la disposition des populations des alphabétiseurs. En revanche la construction des bâtiments devant abriter les classes est à la charge des populations.

Il faut signaler que l'alphabétisation joue un rôle capital dans la communication en ce sens que de plus en plus de gens savent écrire et lire, ce qui favorise la communication écrite.

Malheureusement, les classes font défaut de sorte que les enseignements sont dispensés dans les abris provisoires ou dans les salles de classe pendant les vacances.

L'alphabétisation a du mal à se développer dans le Ferlo à cause de l'enclavement de la zone. En tout cas la plupart de la première génération des foyers d'alphabétisation sont restés fermés.

L'enseignement coranique : Il reste ancré dans les mœurs de la zone. Presque tous les villages disposent au moins d'un foyer coranique. Les élèves qui les fréquentent viennent d'horizons différents et leur nombre varie suivant les périodes des travaux champêtres et les vacances.

L'âge de la première initiation ne dépasse pas le plus souvent 5 ans.

Ces foyers sont caractérisés par une condition d'hygiène précaire.

Les problèmes et contraintes de l'éducation

Le secteur suscite beaucoup d'intérêt chez les populations surtout chez les jeunes et les femmes. Cependant il reste confronté à des problèmes :

- Manque d'aires de jeux : les quelques terrains de football dont dispose la CR, (trois dont seul un est clôturé) souffrent de manque d'équipements. Pour ce qui concerne la lutte traditionnelle, longtemps pratiquée par les jeunes il n'existe pas d'arène.
- Absence de foyer : Hormis le seul foyer des femmes de Aouré en état de délabrement avancé, il n'existe ni foyer pour les femmes ni foyer pour les jeunes dans la communauté rurale.

2.3.3 Le transport

Le transport est exclusivement terrestre au niveau de la nationale II et de la piste Doundé – Ndiott. Le moyen de transport est le véhicule au niveau de l'axe Aouré –Yérimalé et Doundé Ndiott. Les charrettes sont aussi utilisées au niveau des pistes pour joindre la Nationale II.

Les problèmes et contraintes du transport

Le transport constitue l'un des moyens de communication dans la CR., mais il reste confronté a des problèmes :

- le mauvais état des pistes : Situées en majorité dans le Ferlo, elles sont traversées souvent par des ravins et des mares et qui deviennent impraticables pendant l'hivernage .
- inadaptation des moyens de transport : Les véhicules qui servent de transport ne sont pas généralement conçus pour rouler sur ces genres de routes, la plupart des voitures sont dans un mauvais état. On utilise les charrettes à la place des voitures en cas de pénurie.
- Manque de moyens de transport et la cherté des tarifs : il n'existe pas assez de véhicules pour assurer le trafic, ce qui se traduit par la hausse des coûts de transports très chers par rapport à la moyenne nationale.

2.3.4 Le commerce

Le commerce constitue la troisième activité après l'agriculture et l'élevage. Il reste dominé par le commerce des produits alimentaires de base dans les marchés et au niveau des boutiques.

La boulangerie :

Elle est constituée des fours traditionnels construits en banco. Elle demeure artisanale.

Village	Boutiques	Marchés		Boulangerie	Restauration	Moulin	Décortiqueuse	Magasin
		Permanent	Hebdom.					
<u>Diéri</u>	17							
Aouré	12	01		09		02		
Diamouguel	10	01		02		02	01	
Dialloubé	24	01				02		
Doundé	04	01	01	04	02			
Yérimalé T	01			03				
Godiowel	04	01						
Walel	01							
Diaoubé K	01			02				
St Walel	01							
Walo	06							
Gourel Dara	02							
<u>Ferlo</u>	01							
Ndiott	03	01						
Boki S	03					01		01
Boulbi								
Niagana Th						01		
Sendou						02		
Senoyel D.						01		

Les problèmes et contraintes du transport

D'une manière générale, le commerce est confronté à deux contraintes majeures :

- Absence de grossiste : l'inexistence de grossiste oblige les commerçants à s'approvisionner à partir de Matam et Ourosogui voire à Dakar, ce qui se traduit par la hausse des prix de vente des produits.
- L'enclavement et mauvais état des pistes : Il se traduit au niveau de Ferlo par l'absence des boutiques ; en revanche dans l'axe de la route nationale ou il y'a une forte concentration humaine on rencontre l'essentiel des boutiques.

L'économie familiale :

Les contraintes de l'économie familiale sont:

- Manque d'équipement de transformation des céréales. Les équipements qui existent dans la CR appartiennent aux privés allochtones. Dans la zone du Ferlo, les pilons et les mortiers sont plus utilisés pour la transformation des céréales.

- Absence de soutien : beaucoup de femmes s'activent dans le maraîchage, la broderie traditionnelle et dans le petit commerce de poissons et de denrée alimentaire, mais leur activité ne trouve pas de soutien financier et rarement un appui technique.

2.3.5 Le tourisme

Le tourisme n'existe pratiquement pas dans la communauté rurale. On note cependant la présence de certains européens qui viennent avec les émigrés pendant les grandes vacances.

2.3.6 Les télécommunications

Les télécommunications sont à l'état embryonnaire. Seul le chef lieu Aouré dispose de 7 télécentres privés et de quelques lignes privées à usage domestique. De nombreuses demandes d'abonnement sont en instance.

On note également l'existence du réseau GSM dans certains villages situés sur l'axe de la route nationale.

2.3.7 L'électricité

Malgré la présence de la ligne haute tension qui passe par l'axe Aouré – Yérimalé, aucun village de la CR n'est électrifié. Cependant, on remarque quelques panneaux solaires et des batteries pour assurer la "petite énergie électrique" au niveau familial.

2.3.8 – Les ressources en eaux

Les ressources en eau de la CR sont:

les eaux souterraines: ce sont les nappes phréatiques peu profondes pour l'alimentation des puits et celles profondes sur lesquelles les forages sont implantés pour la fourniture d'eau potable aux populations et enfin les eaux de surface constituées par le fleuve Sénégal et ses affluents, les marigots et les mares .

▪ *Hydraulique*

Les infrastructures hydrauliques sont constituées de :

- forage : il n'existe que 4 forages dans la CR, tous situés dans la zone du Diéri. Ces forages font l'objet des pannes fréquentes à tel point qu'ils n'arrivent pas à assurer l'approvisionnement régulier des populations .
- Les puits : leur existence est capitale car dans les villages dépourvus de forage, ils constituent la principale source en eau pour les populations, tandis que dans les villages disposant de forage ils sont utilisés en cas de panne et/ou pour combler le déficit. La plupart des puits sont traditionnels et se remplissent d'eau de ruissellement pendant l'hivernage. Pendant la saison sèche, on assiste à la baisse de leur niveau et parfois à leur tarissement.

Dans toute la Communauté Rurale on compte une centaine de puits dont une soixantaine non fonctionnels. Ces statistiques traduisent éloquemment les besoins importants en infrastructures hydrauliques.

Infrastructures hydrauliques :

Village	Forages	Abreuvoirs	Puits
Diéri			
Aouré	01		
Diamouguel			02 dont 1 non fonctionnel
Dialloubé	01		02 dont 1 non fonctionnel
Doundé	01		01
Yérimalé T			04 dont 3 non fonctionnels
Diamwéli			01 non fonctionnel
Godiowel			02 dont 1 non fonctionnel
Yérimalé F			
Hamdalaye			02 dont 1 non fonctionnel
Walel	01		02 dont 1 non fonctionnel
Diaoubé Kobilou			03 dont 2 non fonctionnels
St Walel			
Walo			
Gourel Dara			01
Ferlo			
Ndiott			04 dont 3 non fonctionnels
Doundé Bagué			03 dont 2 non fonctionnels
Boulbi			03
Niagara Th			04
Sendou			02 dont un non fonctionnel
Senoyel Demba Sally			02
Boulone			01
Koly			02
Lobougal			01
Lougue Nody			02 fonctionnels
Mayel Ndagana			02 dont un non fonctionnel
Ouro Hamat			01
Parawel Founébé			02 dont un non fonctionnel
Patouki Oriental			02 dont un non fonctionnel
Silorou			02
St sileye			02 dont 1 non fonctionnel
Thigalel Djiby			01
Thiegalel W.amba			01
Boki saboudou			03 dont 2 non fonctionnels

▪ **Hydrographie**

La CR dispose de deux types d'eaux de surface.

Le fleuve ses affluents et les marigots dans le Walo, les mares dans le Diéry et le Ferlo. Les eaux de surface servent dans le Walo et le Ferlo pour abreuver les animaux, et pour couvrir les besoins domestiques surtout en hivernage. Par contre, dans le Diéry ils servent uniquement pour abreuver les animaux.

Les eaux du fleuve contribuent beaucoup au développement des cultures irriguées.

Les eaux de surface posent des problèmes: leur consommation par les populations comme eau de boisson est à l'origine de nombreuses maladies telles que la bilharziose, la dysenterie et la diarrhée.

La présence des mares dans le Ferlo attire des transhumants, ce qui augmente la surcharge des pâturages.

Les problèmes et contraintes de l'hydraulique

L'Hydraulique villageoise :

Le problème de l'hydraulique occupe une place importante dans la préoccupation de la CR. Ces contraintes sont :

- Difficultés de couverture des besoins en eau des populations, à cause des pannes fréquentes dues au non paiement des redevances par les populations et la mauvaise gestion, les infrastructures hydrauliques n'arrivent pas à satisfaire convenablement les besoins en eau des populations et du bétail.
- Mauvaise gestion des forages : les comités de gestion des forages éprouvent des difficultés au niveau de la gestion et pour assurer le bon fonctionnement des forages..
- Adduction d'eau insuffisante : les villages disposant des forages ont par endroit besoin de bornes fontaines et d'abreuvoirs pour assurer la bonne distribution de l'eau.
- Défaut de maintenance : les forages et les puits dans la CR de Aouré ne font pas l'objet d'un maintenance systématique, ce qui dégrade rapidement les infrastructures.
- Mauvais état des puits : la plupart des puits sont traditionnels et résistent mal pendant l'hivernage.

Tableau de synthèse des contraintes / secteur et solutions préconisées :

Secteur	Contraintes	Solutions préconisées par .les popultions
	<i>Irriguée</i>	
AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> - faiblesse des surfaces aménagées; - pannes fréquentes des GMP - difficulté d'accès au crédit - vétusté du matériel agricole et sous équipement ; - difficulté d'accès aux intrants - zone de production enclavée 	<ul style="list-style-type: none"> - aménagement des terres - acquisition de nouveaux GMP - formation en technique culturale - allégement du crédit
	<i>Pluviale</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> - vétusté de matériel - absence de semence certifiée - manque de produits phytosanitaires - manque d'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> - magasin communautaire - distribution gratuite de semence par le gouvernement - mise en place d'une ligne de crédit
	<i>Maraîchère</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> - manque de moyens financiers - difficulté d'accès à l'eau - manque de matériels - manque de grillage 	<ul style="list-style-type: none"> - fonçage de puits dans le jardin des GPF - dotation en matériel accorder une ligne de crédit aux femmes - former les femmes en techniques de conservation et de transformation des produits maraîchers
ELEVAGE	<ul style="list-style-type: none"> - manque de parc à vaccination - insuffisance d'agents vétérinaires - manque de médicaments - manque d'eau - absence de marché de bétail - insuffisance de personnel qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> - construction des parcs à vaccination - formation d'auxiliaires vétérinaires - mise en place de dépôt de médicaments - contrôle sanitaire des animaux transhumants - construction de bassins de rétention - formation en technique d'ensilage - réhabilitation de postes vétérinaires de Ndiott - construction de postes vétérinaires à Aouré - construction de foirail à Doundé - mise en place de magasin d'aliments de bétail à Ndiott et Aouré

Secteur	Contraintes	Solutions préconisées par .les popultions
PECHE	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation des filets à petites mailles - sous équipement et vétusté de matériel - manque d'organisation des pêcheurs - mauvaise gestion des mares - pression des transhumants sur le pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> - organisation des pêcheurs - mise en place de ligne de crédit - désenclavement des zones de pêche - normaliser la pêche : utiliser des filets adéquats et définir une date de l'ouverture de campagne de pêche au niveau des mares
EAUX ET FORETS	<ul style="list-style-type: none"> - feux de brousse - coupe sauvage - absence de forêt classée -sous équipement des comité de lutte contre les feux de brousse 	<ul style="list-style-type: none"> - contrôle rigoureux de la forêt - installation des pare-feu -installation de magasin d'équipements de lutte contre les feux de brousse
HYDRAULIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de forages et de puits - tarissement précoce des puits en saison sèche - tarissement rapide des mares - mauvaise gestion des forages - panne fréquente des forages - insuffisance des bornes fontaines 	<ul style="list-style-type: none"> - fonçage de puits et de forages - construction de bassin de rétention - formation des conducteurs de forage - adduction d'eau et augmentation des bornes fontaines - formation des comités de forage
SANTE, ASSAINISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - inexistence d'électricité - insuffisance d'infrastructures sanitaires - faiblesse de couverture sanitaire - insuffisance de formation des ASC - difficulté d'accès aux médicaments - présence des mares dans les concessions - présence des ravins et des marigots dans les villages - absence de moyens d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères 	<ul style="list-style-type: none"> - électrification de la CR -construction de centre nutritionnelle - construction de nouvelles cases de santé - équipement les postes de santé - création des dépôts de pharmacie - sensibilisation de la population ; - former les ASC en technique d'imprégnation des moustiquaires - renforcement des IB - équipement le comité de lutte contre la salubrité -désinfection régulière des villages

Secteur	Contraintes	Solutions préconisées par .les populations
		<ul style="list-style-type: none"> - appui aux comités de santé - construction des ouvrages de franchissement sur les ravins - évacuation des eaux stagnantes -Construction des latérites
EDUCATION ET SOCIO CULTURELLE :	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'écoles et de salles - manque de personnels enseignants -faiblesse de taux de réussite - vétusté des locaux - absence de l'eau et des Latrines dans les écoles - faible taux de scolarisation - manque de classe pour le foyer d'alphabétisation - condition d'hygiène précaire dans les foyers coraniques - problème d'éclairage au niveau des foyers coraniques - absence des centres sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - construction de nouvelles salles et d'écoles - sensibilisation des parents - appuyer les APE - construction de salles pour les foyers d'alphabétisation - construction de bibliothèque - subventionner les écoles coraniques - développer les jeux d'esprit - construction de latrines, clôturer les écoles et résoudre le problème de l'eau - construction des foyers pour les jeunes - clôturer les terrains de football et organiser des tournois -Construction de foyer pour les femmes
ECONOMIE FAMILIALE	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de moulins - manque d'eau pour pratiquer le maraîchage - difficulté d'accès au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> - équiper les différents GPF en moulins - fonçage de puits pour les jardins des femmes
ARTISANAT	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'organisation - absence d'affiliation à la chambre de métier - difficulté d'accès au crédit - absence d'un cadre promotionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - organisation des artisans en association - affiliation aux chambres de commerce - créer des marchés d'objets artisanaux
TRANSPORT ET COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de couverture téléphonique - mauvais état des pistes - inadaptation des moyens de transport - la cherté de téléphone 	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter la couverture téléphonique - réfectionner la piste Doundé – Ndiott - construction des ouvrages de franchissement - création d'une station de radio communautaire à Aouré

Secteur	Contraintes	Solutions préconisées par .les popultions
	<ul style="list-style-type: none"> - la cherté des tarifs de transport - absence de radio rurale 	
COMMERCE	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance des grossistes - l'enclavement de certaines zones - mauvais état des pistes 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place des magasins de grossistes - réfectionner les pistes - diminution des prix de transport et des marchandises
RESTAURATION	<ul style="list-style-type: none"> - problème d'hygiène - absence de contrôle de qualité - problème de conservation 	<ul style="list-style-type: none"> - construction de bâtiments - désinfection régulière - contrôle systématique

III – LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

3.1 - Le conseil rural :

Le conseil rural de Aouré est mis en place après les élections locales du 13 Mai 2002. Il comprend au total 32 membres dont 31 hommes et une femme (voir tableau liste des conseillers en annexe) .

La répartition zonale des conseillers est comme suit :

- Diéri 29 conseillers dont une femme
- Walo 1
- Ferlo 2

Le conseil rural est à majorité dominé par les vieux, les jeunes sont faiblement représentés.

3.1.1 - le fonctionnement du conseil rural :

Le conseil rural est constitué d'un bureau composé de :

- PCR
- Deux vice- présidents
- D'un secrétaire

Il comprend dix commissions: En dehors de la commission domaniale toutes les autres ne fonctionnent pas.

Tableau des commissions du Conseil Rural :

Les différentes commissions du conseil sont :

	Commission	Nombre de membres
1	Domaniale	03
2	Finance	03
3	Aménagement et planification urbaine	03
4	Coopération décentralisation	03
5	Jeunesse – Sport – Loisir	03
6	Santé – Hygiène – Action sociale	03
7	Ressources naturelles	04
8	Développement	04
9	Education – Formation	03
10	Culture	03

3.1.2 - Les ressources du conseil rural :

En pratique les ressources du CR proviennent essentiellement de la taxe rurale, des produits domaniaux et exploitations diverses, impôts locaux, patentes, vignettes et fonds de dotation à la décentralisation.

Mais force est de constater que depuis plus de cinq ans les populations ne paient pas la taxe rurale.

Tableau de budget du conseil :

RUBRIQUES	VOTEES	APPROUVEES
Produit de l'exploitation	420 000	420 000
Produit domaniale	1 419 600	1 419 600
Impôts locaux	8 650 000	8 650 000
Produits divers	175 000	175 000
Reste de produit reporté	1 436 494	1 436 494
Total secteur fonctionnement	12 101 094	12 101 094
Excédent investissement	4 000 000	4 000 000
Autres fonds de concours		
Total secteur investissement	4 000 000	4 000 000
Total recette	16 101 094	16 101 094
Dépense :		
- Cabinet du PCR	1 650 000	1 650 000
- Secrétariat et bureau	1 022 000	1 022 000
- Réception	900 000	900 000
- Protection civile	550 000	550 000
- Education – jeunesse – sport	450 000	450 000
- Dépenses diverses	800 000	800 000
Total dépense fonctionnement	5 522 000	5 522 000
Equipement	2 879 094	2 879 094
Voirie	4 500 00	4 500 00
Santé	500 000	500 000
Education	1 700 000	1 700 000
Action développement rural	1 000 000	1 000 000
Total dépenses d'investissement	10 579 094	10 579 094
Total dépenses	16 101 094	16 101 094

3.2 - Les organisations communautaires de base (OCB)

Le Diagnostic participatif nous a permis d'identifier trois types d'OCB suivant leur composition:

- Les OCB composées des femmes
- Les OCB composées des hommes
- Les OCB mixtes

3.2.1 - Les OCB féminines

Elles sont composées de :

- GPF : ils existent dans presque tous les villages, ils s'activent dans la maraîchage, le petit commerce et le crédit tournant,
- CSD : leur création est intervenue après l'alternance politique de 2000, ils sont pour la plupart des démembrements des GPF .
- Les Comités de Salubrité sont constitués de femmes qui assurent périodiquement la propreté des villages.

3.2.2- Les OCB composés d'hommes

Ces OCB sont :

- Les ASC : il en existe dans presque tous les gros villages, ils s'activent dans le domaine du développement culturel sportif. Elles interviennent dans les activités socio-économiques telles que la propreté et la lutte contre les feux de brousse.
- Les groupements d'éleveurs existent dans presque tous les villages à vocation pastorale singulièrement dans le Ferlo.
- Les groupements des agriculteurs : ils sont basés dans les villages exploitant les PIV et il s'activent dans la culture du riz au niveau de Gourel Dara .
- Les association de parents d'élèves (APE) existent dans les villages disposant d'école
- Les comités de forage existent dans tous les villages disposant de forages dont ils assurent la gestion. Ils sont caractérisés par leur manque de dynamisme.
- Les GIE encore peu nombreux se renforcent rapidement grâce au programme PSAOP même s'ils ne sont pas encore actifs.

3.2.3 - Les OCB Mixtes

- les ASC : Ces associations ont pour objectif le développement d'un village, d'une zone ou de la CR. Parmi elles, on retrouve les Associations religieuses, les Association villageoise de développement (AVD) et les Associations de développement zonal telle que ADF.
- Les Associations d'élèves de foyers d'alphabétisation: elles regroupent tous les élèves d'un même foyer d'alphabétisation. Elles participent la sensibilisation des populations à l'aide d'exposés de thématiques et du théâtre.
- Le comité de pilotage bio-diversité est mis en place par le projet de Bio diversité, il a pour rôle de contrôler et suivre les actions qui sont prévues par le projet;
- Le CLCOP (Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs) : mis en place par les populations pour la mise en œuvre de PSAOP.
- CCG (Comité de Concertation et de Gestion) : il est mis en place par les populations pour suivre les actions prévues dans le cadre du PNIR. Il est le bras technique du Conseil rural

(Voir liste des OCB en annexe)

3.3 - La situation du Conseil Rural et Les OCB

Dans la CR on assiste au développement des OCB ; cependant, celles-ci éprouvent des difficultés dont les principales sont d'ordre économique, gestion et management (Voir le tableau ci-dessous)

Type	Domaine d'intervention	Contraintes
CR	Santé – Education - Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - inexistence de maison communautaire - analphabétisme – difficulté de recouvrement des taxes - problème foncier – difficulté de communication - Non-fonctionnalité des commissions - l'incompréhension de leur rôle et des textes de la décentralisation
CCG	Appui au CR pour la mise en œuvre du PNIR	<ul style="list-style-type: none"> -analphabétisme -problème de moyens de fonctionnement
CLCOP	Appui aux OP pour la mise en œuvre de PSAOP	<ul style="list-style-type: none"> - analphabétisme
CPA Bio diversité	Appui aux OP pour la mise en œuvre des actions du projet Bio diversité	
GPF CSD	Maraîchage – crédit tournant – petits commerce - propriété	<ul style="list-style-type: none"> - manque de moyen financier - absence de reconnaissance juridique - analphabétisme, manque d'initiative - problème d'accès au crédit - Non-renouvellement des instances - manque de foyer des femmes - sous équipement, manque de transparence dans la gestion
ASC + ASS	- sport – les feux de brousse – crédit tournant – prestation de service	<ul style="list-style-type: none"> - absence de reconnaissance juridique - manque de moyen financier - analphabétisme, absence de foyers des jeunes - manque de terrain de football - Non-renouvellement des instances - manque d'initiative - discrimination (pas de femmes)
Associations religieuses	- manifestations religieuses	<ul style="list-style-type: none"> - absence de cadre juridique - activité non diversifiée - Non-ouverture
GIE	Maraîchage, petit commerce	
Comité de forage	Gestion de forage (recouvrement de redevance, maintenance des infrastructures)	<ul style="list-style-type: none"> - difficultés organisationnelles de recouvrement des redevances - problème de renouvellement - pannes fréquentes du moteur - manque de maintenance des forages
Comité de santé	Promotion de la santé : équipement, gestion des	<ul style="list-style-type: none"> - manque de moyens

Type	Domaine d'intervention	Contraintes
	structures sanitaires	- problème de renouvellement sous-équipement
Comité de salubrité	-propreté des villages	- absence de statut juridique - manque de moyens financiers - sous - équipement - analphabétisme
Comité de lutte contre les feux de brousse	Protection de la forêt contre les feux de brousse	- sous-équipement - manque de moyens financiers
APE	Gestion de l'école	- - manque de dynamisme - manque de moyens financiers
Association d'élèves d'alphabétisation	Alphabétisation, sensibilisation thématique	- manque de salles - manque de moyens - manque de matériel didactique
Eleveur	Elevage	- manque d'organisation et de dynamisme - difficulté d'accès aux crédits
Pêcheur	Pêche	- absence d'association - manque de crédit
Ass. Elèves Alphabétisation	Apprentissage des langues locales, sensibilisation thématique(maladie, excision, propreté)	-manque de salles
Artisans	- forge – tissage – cordonnerie – poterie - maçonnerie – menuiserie – tôlerie – métallique	- absence de cadre associatif - difficulté d'accès aux crédits - marché non organisé

3.4 - Services déconcentrées de l'Etat :

Ils sont composés de :

- CERP : il intervient auprès des populations pour les conseiller dans le domaine de l'agriculture, élevage et le montage des projets et la constitution des associations.
- La sous-brigade eaux et forêts : sous la responsabilité d'un ATEF, veille sur la protection de la flore et la faune. Il encadre les populations dans domaine du reboisement et la protection des ressources végétales.
- Post vétérinaire : par son ATE , il veille sur la santé, il apporte des conseils aux éleveurs et assiste les autorités compétentes en cas de foyer de maladie

3.5 - Les ONG

Dans la communauté rurale de Aouré on retrouve deux types d'ONG suivant leur mode d'intervention :

3.5.1 - les ONG d'appuis aux programmes de développement

- La FRAO : elle intervient dans la CR pour accompagner les populations dans la mise en œuvre du PNIR.
- Le PNIR programme de lutte contre la pauvreté met des fonds à la disposition des populations pour leur permettre de lever les contraintes au développement
- RODALE assure, dans le cadre de POSAOP, assure l'organisation des paysans par l'appui à la mise en place de CLCOP.
- Le PSAOP vise à renforcer les capacités des organisations de producteurs

3.5.2 - les autres ONG

- DG Ferlo : il apporte un appui pour le renforcement des capacités d'élus locaux et à l'accroissement de revenus de la CR, il a été à la base de la création du marché hebdomadaire de Doundé
- CTP : c'est une ONG française qui intervient périodiquement dans la CR ; elle intervient dans la construction des cases de santé et leur approvisionnement en médicaments. Elle assure l'indemnisation de certaines ASC. Cette ONG s'est illustrée par la construction de plusieurs cases de santé
- TOSTAN : il intervient dans l'alphabétisation
- SAE II : alphabétisation

IV – AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

L'analyse des contraintes et des potentialités décelées lors du DP a permis aux populations de décliner les axes prioritaires de développement de la CR. Toutefois leur mise en œuvre doit être accompagnée des actions concrètes dans le cadre d'un plan d'actions pluridisciplinaires. Ses axes touchent tous les secteurs autour desquels les populations s'activent.

- **L'agriculture**

Elle occupe plus de personnes et son objectif principal est de couvrir les besoins alimentaires des populations tout en leur procurant des revenus substantiels.

Pour se faire, certaines actions ont été identifiées par les populations:

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
- Augmentation de la production	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les PIV - déblayer la jonction entre fleuve et bas fonds - acquisition de GMP - relancer le projet de rétention d'eau en amont du thiangol de Aouré - mise sur pied d'un magasin d'intrants 	Gourel Dara ; Walo ; Aouré ; Diamouguel Gourel dar Walel Diaoubé Kobilou Hamdalaye- Ndiott- Boki S ; - Patouki – Niagana – Sangayel ; Ndiott	<ul style="list-style-type: none"> - formation en technique culturale - mise en disposition de semences certifiées
<ul style="list-style-type: none"> - relance de la production maraîchère Conservation et transformation des produits Commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> Fouage ou approfondissement de puits et clôture des jardins - création de nouveaux jardins - bassin de rétention - magasin de petits matériels - mise en place de magasin de stockage - mise sur pied d'une unité de transformation - désenclavement des zones de production - diversification de la production 		<ul style="list-style-type: none"> - faciliter l'accès au crédit - formation en technique culturale - mise en disposition de semences certifiées - mise en place d'une ligne de crédit - organisation en filière

- **L'élevage**

Vu l'importance de l'activité pastorale dans la zone, l'élevage peut être un véritable levier sur lequel la CR peut actionner pour accroître ses revenus. En d'autres termes, il s'agit entre autres d'assurer l'eau pour les animaux, améliorer la santé et l'alimentation du bétail et améliorer ses revenus. En sommes 4 objectifs ont été fixés par les populations pour relancer le secteur.

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
- Rendre l'eau accessible au bétail	construction des bassins de rétention	Windou Badé ; Fété Yéro (Ferlo)	- gestion des mares - sensibilisation des populations
- Améliorer le taux de couverture de santé animale - conserver et améliorer l'alimentation du bétail	- - réhabilitation de poste de vétérinaire - nouveaux postes-vétérinaires - dépôt de médicaments - Formation des auxiliaires vétérinaires - construction de parcs - mise en place des pare feux - installation de magasin de matériel de lutte contre les feux de brousse	Ndiagana ; Fété Magnan (Ferlo) ; Aouré ; Karamoko ; (Doundé) ; Hayré ; (Diamouguel) Paade faade (hamdalaye) ; Ndiott Aouré	- - systématisation de la vaccination - sensibilisation - renforcement de contrôle des animaux de la frontière - organisation des éleveurs - sensibilisation - mesure - contrôle - équiper les comités de lutte contre les feux de brousse
- Promotion de commerce du bétail	- magasin d'alimentation - construction de forail - désenclavement des pistes	Aouré ; Ndiott ; Doundé Sendou ; Doundé Bagué	

NB : Les pare feux à réaliser :

- Yérimalé – Toulé Bodédji – Lobougal – Sendou – Boli Saboudou
- Gnangauel – Akaré – Boulbi
- Dialloubé – Windou Adama Baïla – Fété Kodjoli – Gourel Bakary
- Doundé – Gourel Niaka – Boulone – Gourel Sada Mangane
- Diamouguel – Windou Kolé – Ranérou.
- Hamdalaye-louumbol

• ***La pêche :***

La pêche constitue une activité marginale qui continue d'occuper certaines catégories sociales. La CR doit compter sur l'opportunité qu'offre ce secteur pour accroître son économie. Pour sa relance les populations ont insisté entre autres sur l'organisation des pêcheurs et la conservation des espèces halieutiques.

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
- faciliter l'accès aux équipements - conserver et protéger les espèces - Développer la pisciculture	- création de magasin de matériel - création de mutuelle - formation en technique de conservation - formation en pisciculture	Aouré	- organisation des pêcheurs en GIE - utilisation de filets réglementaires - prendre des mesures répressives - définir une date pour l'ouverture de la pêche au niveau des marigots

▪ ***L'éducation :***

A la lumière du DP l'éducation occupe une place de choix dans le développement de la zone. Les enjeux principaux sont :

- la construction de classes pour assurer l'éducation des enfants
- Le relèvement du taux de réussite dans les établissements

Pour y parvenir les populations ont défini certain nombre d'actions importantes:

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
augmentation du taux de scolarisation relever le taux de réussite	- Extension d'écoles - construction de nouvelles écoles - améliorer les conditions d'accès des écoles (adduction d'eau + toilettes + clôture) - construction de bibliothèque - construction de case des tout-petits	Aouré ; Diamouguel ;Dialloubé Doundé ; Ndiott Yérimalé ; Patouki Boki Saboudou ; Hamdalaye Sahadatou ; Niagana ; Aouré Dialloubé ; Ndiott ;Diamouguel Doundé ; Yérimalé ; Lobougal Sangayel ; Godiowel ; Gourel Dara	- appuyer les APE diminuer le prix des fournitures - sensibiliser les parents - recrutement de personnels suffisants - développer les jeux de l'esprit - encadrer les élèves - relancer les concours généraux de la CR - désinfection systématique - plantation des arbres au niveau des écoles - développer le préscolaire

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
- Promouvoir l'alphabétisation	- construction de salles pour remplacer les abris des foyer d'alphabétisation - création de nouveaux foyers d'alphabétisation		- désinfection systématique - visite médicale- dotation d'une boite pharmacie
- Améliorer les conditions d'accueil des foyers coraniques	- accorder des subventions aux foyers coraniques		

- **Le socio-éducatif**

Le secteur socio-éducatif est un des socles sur lequel la CR peut bâtir son développement en ce sens que les acteurs du secteur en l'occurrence les jeunes et les femmes sont des agents incontournables dans la construction économique de la zone.

Par ailleurs, les infrastructures socio-éducatives constituent un médium de communication important dans la CR.

Ainsi les jeunes et les femmes ont défini certains objectifs dont la réalisation peut permettre le développement des activités socio-éducatives.

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
- promotion du football	- clôture des terrains de football et leur aménagement	Aouré Diamouguel Diallobé Yérimalé	- sensibilisation - organisation des tournois - affectation officielle de terrains de jeux par le conseil rural
- Promotion de la jeunesse et des femmes	- construction de foyers des jeunes - construction de foyers de femmes communautaires	Aouré Ndiott	

- **L'hydraulique**

Ce volet constitue le fer de lance du développement de la zone: la problématique de l'eau constitue le goulot d'étranglement pour les principaux secteurs d'activités des populations dans la CR. C'est pourquoi, les populations considèrent que si l'on veut asseoir le développement durable du secteur de santé, de l'agriculture et de l'élevage il est impératif de développer l'hydraulique.

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
-Faciliter l'accès à l'eau potable - Renforcer les capacités des conducteurs	- construction de forage - aménagement et gestion - fonçage de puits - adduction d'eau dans certaines parties des villages ayant le forage - former les conducteurs	Yérialé ;Boki saboudou ; Ndiott ; Doundé Bagué ; Ouro Hamat Sendou ; Patouki ; Parawel ; Boki sabpodou ; Ndiott ; Boulbi ;Lmobougal Niagana ; Istiga ; Aouré ;Diamouguel Dialloubé ; Diaoubé Kobilo ; Godiowel Walel ; St Walel ; Aouré ; Dialloubé ; Doundé ; Walel	- renforcer la capacité des comités de forage - maintenance régulière des forages

- **La santé**

La santé occupe une place très importante dans développement de la zone et constitue une grande préoccupation pour les populations. Pour les populations les objectifs principaux du secteur sont:

- Amélioration du taux de couverture sanitaire;
- facilitation de l'accès aux soins

Ainsi, pour réaliser ces objectifs, elles ont mis en oeuvre des actions et des mesures d'accompagnement pour le secteur de la santé

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
- Améliorer le taux de couverture sanitaire - Faciliter l'accès aux soins	- achever les cases de santé - réhabilitation des cases de santé - construction de cases de santé - dotation des postes de santé en ambulance - équiper les postes et cases de santé - mise en place de dépôt de médicament - renforcer l'initiative de Bamako	Boulbi ; Boki ;Saboudou ; Niagna ; Sendou ; Dialloubé Sahadatou ; Walel ; St Walel Godiowel ; Hamdalaye ; Diaobé Kobilo ; Aouré ; Ndiott Aouré ; Ndiott ; diamouguel	- sensibilisation des populations - systématiser la vaccination - recyclage des ASC - recrutement des personnels qualifiés - évacuer les eaux usées et ordures ménagères généraliser l'utilisation des moustiquaires imprégnées - former les ASC en technique d'imprégnation des moustiquaires - appuyer les comités de santé

• **L'artisanat :**

Pour asseoir un développement harmonieux et durable, la CR doit compter sur toutes ses potentialités. C'est pourquoi l'artisanat doit être une des composantes du développement de la zone; d'autant plus que ce secteur c'est tout simplement marginaliser une catégorie sociale qui doit son rang sociale par le métier d'art qu'elle pratique. L'amorce de la relance du secteur artisanal passe par:

- L'organisation des artisans,
- La promotion de l'artisanat

La réalisation de ces objectifs doit passer par les actions ci-dessus préconisées par les populations.

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
- Faciliter l'accès aux matières premières - Promouvoir l'artisanat	- mise en place de magasins de matériel de vente - création de marché d'artisanat - former les artisans	Aouré	- organisation des artisans - sensibilisation pour leur affiliation à la chambre de métier - mise en place d'une mutuelle de crédit - créer une structure d'appui à l'artisanat

• **L'environnement et cadre de vie**

L'environnement et le cadre de vie constituent un des éléments d'appréciation de niveau de développement de toute zone. Et si l'on veut asseoir un véritable développement il convient de mettre un accent particulier dans ce domaine d'autant plus que le cadre de vie des villages influe négativement ou positivement sur des secteurs tels que la santé et la communication. Pour atteindre les objectifs d'amélioration de leur cadre de vie les populations ont inscrit les actions suivantes:

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
- Electrifier les villages - Développer la téléphonie rurale - Promouvoir le désenclavement de la CR	Constructions de transformateurs pour l'électrification - extension de câble vers le Ferlo - augmenter la couverture du téléphone - étendre la téléphonie rurale à de nouveaux villages - augmenter la couverture du GSM - construction d'ouvrage de franchissement sur les ravins situés à l'intérieur des villages - améliorer les pistes - construction de fosse d'évacuation des eaux usées	Aouré ; Diamougeul Dialloubé ; Doundé;Yérimalé Ndiott ; Aouré ; Toute la CR Diamougeul ; Doundé Walel + St Walel Dans tous les villages	- baisser le coût de l'électricité - baisser le coût du téléphone - sensibilisation des populations - renforcer la capacité des comites de salubrité - lotissement de nouveaux quartiers - évacuation des eaux stagnantes

• **Le désenclavement et communication**

L'enclavement constitue l'une des plus grandes contraintes du développement de la zone.

Autrement le désenclavement constitue l'un des éléments de base sur lequel la communauté rurale doit consentir beaucoup d'effort pour faciliter la réussite des autres secteurs d'activité. Le désenclavement passe par:

- la réhabilitation des pistes
- mise en place des moyens de communications modernes

Pour permettre la communication dans la zone, les populations ont ciblé les actions suivantes:

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
- Désenclaver la zone - Implanter des moyens de communication moderne (Téléphone, fax, e-mail)	- réfection des pistes construction d'ouvrages de franchissement au niveau des points critiques - construction de pont sur le bras du fleuve - créer une station radio rurale à Aouré -Organisation des journées culturelles	Ndiott –Doundé ; Diaoubé Kobilou -Sémmé ; Ndiott- Sendou ; Boulbi – Thiegolel ; Ndiott ; St – sileye ; Doundé Bagué Ndiott –Doundé ; Ndiott – Ouro H . – Lougué Nody Entrée et sortie de Doundé Entrée de Boki Saboudou Boulbi – Patouki Entrée de Niagan ;Gourel Dara Aouré	- sensibilisation des villages concernés mobilisation générale - former les troupes théâtrales, - utiliser les jeux traditionnels

• **L'économie familiale et AG**

A l'instar des autres CR de la région Matam, l'émigration et l'exode rurale ont sensiblement réduit la main d'œuvre.

Cette situation peut expliquer le rôle de plus en plus important que jouent les femmes dans le tissu économique à travers leurs organisations.

Pour ralentir l'exode rural et l'émigration, et appuyer l'économie familiale, les populations ont inscrit certaines activités génératrices de revenus pour le développement de la zone dans leurs programmes :

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les femmes pour les AGR - Appuyer les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - financer des projets maraîchers pour les femmes - financement des projet de teinture pour les femmes et poterie - financement projet de couture - financer le projet d'embauche 	<ul style="list-style-type: none"> Aouré ; Diamougeul Ndiott ; Doundé Hamdalaye ; Walel Sangayel ; Naigana Boulbi ; Aouré Diamougeul ;St Walel Sangayel ; Aouré Diamougeul ;Yérimale Doundé 	<ul style="list-style-type: none"> - formation et mise en place d'une ligne de crédit - organiser les femmes - affectation par le CR de terrains aux femmes - formation en technique d'embouche - organiser les jeunes - affectation de terrains par la CR aux jeunes

• **Appui à la CR**

La Communauté Rurale de Aouré est administrée par un conseil rural, une personne morale dotée de moyens financiers et d'une personnalité juridique. Pour jouer pleinement son rôle et répondre aux sollicitations des populations, il importe d'apporter un appui aux élus locaux prioritairement dans le domaine du renforcement des capacités. Pour se faire les populations ont identifié certaines actions de base pour atteindre cet objectif.

Objectifs	Actions à réaliser	Localisation	Actions de soutien
<ul style="list-style-type: none"> - Doter le CR de locaux fonctionnels - Renforcer les connaissance des conseillés sur les textes de décentralisation - Renforcer la capacité financière du CR - Rapprocher le CR avec la population 	<ul style="list-style-type: none"> - construction d'une maison communautaire - formation des conseillés sur les lois et textes - mise en place d'une documentation adéquate - recouvrement des taxes rurales - créer une commission de recouvrement - créer des marchés supplémentaires - appliquer la taxe sur le prélèvement de carrière - organisation de réunions entre le CR et les OCB 	<ul style="list-style-type: none"> Aouré Aouré Diamougeul Doundé Ndiott 	<ul style="list-style-type: none"> - encourager l'alphabétisation - organiser les séminaires - sensibilisation des populations

V - PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENT

5.1 - Conditions de mise en œuvre

La mise en œuvre du PLD qui constitue un pas important vers l'atteinte des objectifs visés. Il doit s'adosser sur un environnement favorable autour de quatre axes principaux :

- Validation et approbation du PLD
- Cadre institutionnel de pilotage
- Instruments de mise en œuvre
- Mécanismes de Suivi / Evaluation

a) Validation et approbation du PLD

Il est nécessaire de conférer au PLD une légitimité politique et une reconnaissance juridique à travers son adoption par le CR. L'approbation se fera par l'autorité administrative. Ceci est de nature à lui faire jouer son rôle de cadre de référence reconnu pour les différentes interventions .

b) Cadre institutionnel de pilotage :

Le CCG, du fait de son statut est un cadre de concertation idéal dont le rôle sera de veiller à la cohérence des actions retenues au niveau de la CR.

c) Instruments de mise en œuvre

Les instruments à mettre en place sont de cinq ordres :

- *Le PAI :*

Ils constituent l'outil d'exécution d'investissement du PLD. Son élaboration et sa réactualisation doit s'effectuer chaque année sur la base d'une part , des prévisions budgétaires de la CR représentant sa contribution et d'autres part, des projets agréés et confirmés pour financement par la CR et le CCG..

- *Les conventions*

Ce sont des instruments de mise en œuvre des programmes annuels qui ont un caractère général. Mais ils déterminent le niveau d'engagement et de responsabilité de chaque intervenant, notamment le CR, les partenaires extérieurs et les OCB.

- Les contrats

Ce sont des instruments juridiques d'exécution des travaux, engageant les responsabilités des parties concernées. Ici la passation de contrat doit s'effectuer entre les partenaires en tant qu'agence d'exécution et les entreprises prestataires de service.

- *Plan de Formation*
- *Plan de Communication*

d) Mécanismes de Suivi / Evaluation

Ce sont des activités très importantes qui mettent en œuvre des structures et des outils. L'activités se fera sur la base du PLD et des PAI.

5.2 - Horizon temporel

Il est retenu l' Horizon temporel de quatre années pour la réalisation des objectifs du PLD (2003-2006). Cette option est dictée par le soucis de faciliter l'articulation des différents plans, notamment national, régional et local. Il s'y ajoute que le CR et le OCB , dans le contexte actuel ont d'énormes contraintes pour mobiliser à court terme leur contribution à l'effort de réalisation des objectifs du plan.

5.3 - Programme d'actions et d'investissement

Pour l'atteinte des objectifs , le programme d'actions ci-dessous sera mise en œuvre au niveau de chaque axe de développement défini :

ANNEXES**Structure de la population de la CR de Aouré**

Village	Nbre de carré	Imposable		Enfant 7-14 ans		+ 60 exempté		Total
		H	F	H	F	H	F	
DIERY								
Aouré	285	1648	1603	994	905	150	138	5348
Diamouguel	263	935	916	754	608	91	59	3452
Dialloubé	249	837	816	703	721	52	26	3154
Aoundé	149	534	548	410	350	57	49	1948
Yérimalé Toorob	84	421	439	305	319	38	25	1547
Walel	130	420	354	321	290	30	34	146
Diaoubé Kobilob	115	256	232	205	181	30	19	923
Sinthiou Walel	56	255	220	121	179	16	16	807
Godiowel	37	163	157	148	128	21	12	629
Handalaye	48	129	114	139	107	6	3	502
Diamweli	24	70	61	69	62	9	4	273
Sangayel Diao	35	78	60	61	39	1	2	241
Yérimae Foula	19	47	58	36	42	7	1	191
Sangayel Galo	18	42	45	39	39	5	3	173
TOTAL								
19 334								
WALO								
Gourel Dara	20	38	45	43	34	1	2	163
Gourel Dara	16	88	75	58	63	11	7	300
TOTAL								463

Djery Population totale : 19 334 Superficie : 974 km ² Densité : 19,85 hbt/km ²	Walo Population totale : 463 Superficie : 140 Densité : 3,30 hbt/km ²
---	--

Structure de la population de la CR de Aouré

Village	Nbre de carré	Imposable		Enfant 7-14 ans		+ 60 exempté		Total
		H	F	H	F	H	F	
FERLO								
Ndiott	177	263	306	288	273	12	4	1146
Boki Saboudou	55	188	207	171	161	11	9	777
Doudé Bagué	44	168	181	124	94	11	5	583
Niagana Thiédel	69	181	180	105	98	10	8	582
Boulby	32	114	132	101	111	6	6	471
Patouki	25	94	112	94	96	9	6	411
Sendou	28	104	101	28	77	4	2	386
Lobougal	25	72	89	61	63	11	6	302
Sinthiou Silaye	22	80	80	73	61	7	3	304
Lougue Nody	17	67	81	67	69	7	2	293
Sonoyel D. S.	16	48	56	69	46	5	5	225
Silorou	16	70	83	93	66	3	1	316
Mayel Ndagane	12	42	62	46	35			186
Koly Ridalaye	17	55	57	29	39			180
Thiégolet U.	12	48	56	27	22	5	2	160
Ourou Hamath	10	55	45	24	20			144
Istiga Amadou	10	17	29	17	11	5	1	80
Thiégolet W.	5	24	25	15	10	4	1	79
Boulone S. D.	8	56	44	52	37			186
TOTAL								6811

Superficie : 656 km²
 Population totale : 6811 hbts
 Densité : 10,38 hbt/km²

Liste des conseillers

Nom et Prénom	Age	Sexe	Village	Niveau d'étude	Nbre de mandat	Parti	Coalition
Mamadou Wane	63	H	Aouré			PR	
Aguibou Sow	67	H				PR	
Mody Samba Sada	57	H				PR	
Ciré Samba Tall	53	H				PR	
Silèye Yéro Ba	68	H				PR	
Saïdou Ben Dady Sow	63	H					
Mamadou Samba Sow	65	H					
Mamadou Baïla Sow		H					
Mamadou Samba Wone		H					
Samba Baïdy Ane	30	H		BEFM		AFP	
Amadou Bocar Sow	70	H					
Mariata Daft	42	H				AFP	
Baba Yéro Dembélé		H					
Malick Mamadou Kane		H					
Demba Daft	48	H					
Adama Diallo	53	H	Diamouguel	Primaire			
Ali Lame	67	H					
Ibrahima A. Diallo	68	H					
Yéro Samba Wélé	64	H					
Samba Diawara	53	H					
Harouna Diallo	57	H					
Ngaye Demba Dieng	54	H	Dialloubé				
Harane Haby Sow	73	H					
Harane Saïdou Ly		H					
Samba Boubou Diallo	71	H					
Djibril Tall	54	H	Doundé				
Yéro Sall	71	H					
Amadou Demba Kane	67	H	Yérinale Too				
Adama Bary	65	H	Sangayel				
Hamidou D. Diallo	49	H	Dioube Kobila				
Djindé Kane	55	H	Ndiott				
Saïdel Siguedji Ba	60	H	Patouks				

les différentes OCB dans la CR de Aouré

Zone	Village	Ass fem		Comité				Association				OP			APE	GIE
		GPF	CSD	Santé	Salubrité	Forage	Feu de brousse	S.C	Religieuse	Dévelop.	Elève alpha	Agriculture	Eleveur	Pêcheur		
Diery	Aouré	03	05	01	12	01	01	02			02		01		01	06
	Diamouguel	02		01	10		01	02	01		01	02	01		01	02
	Dialloubé	01	09			01	01	01			01		01		01	01
	Doundé	01		01		01	01	01			01		01		01	03
	Yermalé T	01		01				01			01				01	
	Yérimalé F						01		01		01					
	Diamweli						01									
	Sangayel	01														
	Hamdalaye	01		02												
	Walel	01						01								
St. Walel	01				01	01	01			01		01				
Walo	Gourel Dara	01								01					01	
Ferlo	Ndiolo	01		01			01			ADN					01	
	Lougué Nody	01					01									
	Mayel	01					01									
	Niagana	01					01									
	Patouki	01					01			ADP						
	Senoyel	01					01									
	Silorou	01					01									
	Thiégolel D	01														
	Istiga	01														
	Koly	01														
	Lobougal	01					01									
	Ouro Hamath	01														
	Senodou	01					01									
	St. Bilaye	01					01									
	Akaré						01									
	Dendoudy						01									
	Boki						01									
Saloudou																
Boulbi						01										
Paravol						01										
Thiégolel W						01										
	TOTAL															

Tableau des foyers d'alphabétiseurs et coraniques

Village	Foyer d'alphabétiseurs	Foyer coranique
Diéri		
Aouré	02 abris provisoires	15
Diamouguel	01 abris provisoire	07
Dialloubé	01 abris provisoire	05
Doundé	01 abris/ école	
Yérimalé T	01 abris / école	
Diamwéli		
Yérimalé F	01 abris provisoire	
Hamdalaye	01 abris provisoire	05
Walel	01	01
Diaoubé K		01
St Walel		
Walo		
Gourel Dara		
Ferlo		
Ndiott	01	
Doundé Bagné		01
Boulbi	01	01
Niagara Th	02 fermé	01
Sendou	02 fermé	03
Senoyel D.	01	
Boulone		
Istiga		01
Koly	01 femé	
Lobougal	01 femé	
Lougue Nody	01 femé	01
Mayel	01 femé	01
Parawel		
Patouki	01 femé	
Silorou	01	
St sileye	01 femé	01
Thigalel Dj	01 femé	
Thiegalel W.		01
Boki saboudou	01	

Infrastructures socio-éducatives dans la CR de Aouré

Zones		Ecoles françaises	Alphabétisation	Foyers coraniques	Terrains de foot
Diéri - Salo	Aouré	1 non clôturée à 4 classes	2	15	1 non clôturé
	Diamouguel		1 abris provisoire	7	
	Doundé	1 à 3 classes	1	3	
	Dialloubé	1 à 3 classes	1 abris provisoire	5	1 clôturé
	Yérimalé Foulabé		1		
	Yérimalé Tootobé		1	1	
	Godiowel	01 à 2 classes			
	Walel		1	1	
	Diaobé Kobilou			1	
	St-Walel		1 à 2 classes		
	Gourel Dara		2		
	Hamdalaye Diamweli		1	5 1	
TOTAL		4	12	39	2
FERLO	Ndiott	1 à 3 classes	1 abris provisoire	1	
	Boulbi		1	1	
	Boki Saboudou		1		
	Niagana Thiedel			3	
	Sendou		1		
	Senoyel D.D			1	
	Boulone S .D.			1	
	St- Sileye		1 fermée		
	Doundé Baké			1	
	Lobougal			1	
	Lougue Nody		1 fermée	1	
	Parawol				
	Patouki oriental				
	Istiga Amadou				
	Kooly Ridalaye		1 fermée		
	Mayel		1		
Silourou			1		
Thigouel D.D					
Thiagalet W		1	1		
Ouro Hamat					
TOTAL		01	11 dont 5 non fonctionnels	11	0

Caractéristiques de la Communauté Rurale de Aouré

Sous zones	WALO	DIERY	FERLO
Caractéristiques			
Nbre de village	01	15	32 dt 20 avec beaucoup d'hameaux
superficie	140 km2	974 km2	656 km2
relief	valée	Plat peu accidenté	Plat
Popolation Densité			
Végétation	Accia nilotica, ziziphus, balanites	Combretaccés, balanites, gomier, capotropis procéra, guéra sénégalensis, hyphanel, thebaïca	Combretaccés, bvalanites
Faune	Chacal, cynocephale, pataroux, lamantin, heron blanc, phacochère	Chacal, écureuil, tourterelle, heron blanc, serpent	Chacal, hyiènes, antilope, pintades, lièvres, tourterelles, phacochères, serpent
Eaux souterraines	puis	Puits, forage	Puit
Profondeur de la nappe phréatique	15 à 25 m	25 à 40 m	35 à 40 m
Nom des villages	Gourel Dara	Aouré, Diamouguel, Dialloubé, Doundé, Yarimalé Toorobé, Yarimalé Foulabé, Hamdalaye, Godiowel, Ouro Dioumba, Sangael ; Diaoubé Kobilou	Ndiott, Bokisaboudou, Boulbi, Doude Bague, Boulone, Istiga Amadou, Koly Ridalaye, Lobougal ; lougué nody, mayel dangane, ouro hamat, paravol, patouki oriental, silorou, senoyel D.D, Sinthiou Sileye, Sendou, Thiegalel D.D, thiegalel W. Paravol founébé, fété kodioly

Infrastructures socio - économiques

Zone	Village	Boutique	Marché		Boulangerie	restaurant	Télécentre	Moulin à mil	Décortiqueuse	magazin
			P	H						
DIERY	Aouré	17			09		07	02		
	Diamouguel	12	01		02			02	01	
	Doundé	24	01	01	04	05		02		
	Dialloubé	10	01					01		
	Yérimalé T.	04	01		03					
	Godiowel	0								
	Walel	04	01		02					
	Dioubé Kobilo	01								
	Sinthiou Walel	01			01					
	Total									
WALO	Gourel Dara	01								
	Total									
FERLO	Ndiott	06						01		01
	Boulbi	01						01		
	Boki Saloudou	02	01							
	Niagana Thiédel	03						02		
	Sondou	03						01		
	Senoyel									
	Total									
CR										

Historique de la Communauté Rurale

La plupart des villages sont séculaires et émanent des villages plus anciens suite à des dissidences nées de conflits fonciers ou, simplement de migrations pour des raisons économiques. Certains villages doivent leur nom aux dispositions naturels des cites qui les abritent ; d'autres au nom de leur fondateur (voir tableau)

VILLAGE	COMMENTAIRE
Aouré	Fondé depuis plus de 350 ans par un marabout du nom de Baïla Sow venu de Houldé. Sa création est motivée par le refus du marabout de se soumettre au régime non islamique et tyrannique du saltigui. Haouré veut dire lieu de rencontre des baobabs
Diamouguel	Fondé par un peulh Samba Diallo. qui a fui avec son frère aîné pour échapper à la sentence de mort pour un meurtre commis sous le régime islamique de Thierno Abdoul Bocar Kane de Dabia il y a 300 ans environ. D'où le nom de « Diamouguel » la paix en toucouleur.
Dilloubé	Le village est fondé par les Diabiyabé qui sont des Sow. qui ne voulaient pas payer la taxe dans leur village d'origine. D'autres soutiennent qu'il serait fondé par les Diallo d'où le nom de Dialloubé.
Doundé	Fondé il y a plus de 250 ans , Doundé veut dire île en toucouleur.
Yérimalé T.	Fondé par les peuhls Kane toorodo venus de Ndiott, le village doit son nom à un puits à l'eau agréable et limpide d'où Yérimalé voulant dire bonheur à qui en boirait.
Yérimalé F.	Sur la pression des nouveaux venus à Yérimalé T, les premiers occupants quittèrent pour fonder Yérimalé foulabé.
Sangael	Créé il y a une soixantaine d'années par un marabout venu de Doundé , « Sangael » veut dire enclos .
Godiowel	Créé par des peuhls venus du ferlo, Ndiott.
Sendou	Sendou est une espèce de poisson, le village s'était établi auprès d'une mare qui contenait beaucoup de poisson de ce type
Senoyel Demba	Le village est installé sur une zone sableuse d'où sénoyel dérivé de <i>tiéna</i> sable en peuhl.
Sinthiou Sileye	Village créé par sileye
Silorou	
Thiegolel Demba	Thiegolel est une espèce d'arbre, le nom du village signifie l'arbre de Demba son fondateur
Thiegolel Warbabé	Warbabé pluriel de baobabs, le village est fondé par ces derniers après de cette espèce d'arbre qui s'appelle thiegolel
Paravol Founébé	Village abandonné suite à un problème d'eau
Fété kodioly	
Walel	Créé par un marabout Diallo, il y a 250 ans
Sinthiuo Walel	créé par la famille fondatrice de walel pour s'opposer à l'usurpation du fonction de chef de village par l'imam.
Gourel Dara	
Ndiott	Créé il y a à peu près 360 ans par Bocar Hamet Kane venu de Bokidiawé. L'homme était chasseur, il arriva à l'hingol contenant d'eau qui abritait des animaux sauvages, à côté il y avait un arbre dont le creux contenait de l'eau d'où le nom de Ndiott.
Boki Saboudou	Boki veut dire baobabs, saboudou nid d'où Boki Saboudou nid de baobabs
Boulbi	Espèce arbustive
Boulone Samba	Veut dire séanes de Samba Diadjé originaire de tordousa
Doude Bake	Doudé ou Douki en pluriel ; c'est une espèce d'arbre
Istiga Hamadou	Istiga ou istigamatou veut dire s'établir c'est tout simplement l'établissement de Amadou

VILLAGE	COMMENTAIRE
Koly ridalaye	Fondé par Kane venu de Ndiott, Koly singulier de Kolé en pular c'est une espèce d'arbre
Lobougal	Est fondé par des Kane venus de loudouga voulant dire enclave en pulaar
Lougué vody	Louguere veut dire endroit profond et Nody pluriel de norwal ou caïman, le village doit son nom à un lieu profond abritant des caïmans.